



## **Compte-rendu rencontre de l'intersyndicale et de Mme la Préfète du 14 novembre 2019**

Le 14 novembre 2019, l'Intersyndicale de l'Orne a été reçue en audience par la Préfète de l'Orne. Pourquoi cette audience ?

Comme déjà relaté, le 7 novembre 2019 l'Intersyndicale avait rencontré le directeur afin de couper court aux informations diffusées aux agent-e-s et aux élu-e-s selon lesquelles elle ne participait pas à la soit-disant concertation **par principe**. Lors de ce CTL, nous avons eu confirmation qu'aucun dialogue n'est possible : aucune concertation, aucune évolution dans le projet du nouveau réseau, refus de prendre en compte nos propositions... Et pire, le soir-même sur le site Ulysse 61 un message du Directeur :

- annonçait la communication prochaine d'un calendrier des entretiens pour les agent-e-s concerné-e-s par les restructurations, alors que lors du CTL il avait précisé qu'ils n'auraient lieu qu'à la fin de la concertation,
- annonçait l'entrée de la période de concertation dans une phase ultime d'élaboration, alors que le matin même il évoquait avec nous le report de celle-ci au-delà des élections municipales,
- communiquait le tableau de la liste des implantations jusqu'alors inconnu pour nous, non remis en CTL.

Devant cette position jusqu'au-boutiste, l'intersyndicale avait demandé une audience auprès de Madame la Préfète.

Lors de cet entretien, nous avons pu, **dans un climat serein et d'écoute**, réaffirmer notre opposition au projet de nouveau réseau en ayant le temps d'argumenter notre réflexion et de l'accompagner d'exemples précis. Nous avons expliqué que nous ne sommes pas contre toute évolution, mais que la création de MFS ne peut être qu'un PLUS, et en aucun cas remplacer des services existants.

À ce sujet, elle a affirmé son souhait de voir les Maisons France Service (MFS) se mettre en place.

Nous avons fait part de notre grand étonnement que les élu-e-s ne soient pas plus écouté-e-s alors qu'un nombre certain d'entre eux (elles) ont exprimé officiellement leur opposition au projet.

Nous avons aussi alerté la Préfète sur la situation très préoccupante de l'état de détresse des agent-e-s et des risques psychosociaux qu'elle entraîne. Elle s'est montrée surprise de notre calcul de 35 % des effectifs concernés par une mobilité géographique, alors que la Direction lui a annoncé un chiffre de 6 % !

De qui se moque-t-on ??? 22 agent-e-s seulement seraient concerné-e-s ???

L'intersyndicale réaffirme que **RIEN N'EST VALIDÉ**, quoique laisse supposer le Directeur dans son message du 7 novembre. Selon le Directeur lui-même, la phase de concertation continue et pourrait se poursuivre au-delà des élections municipales. **De ce fait, aucun calendrier des entretiens individuels ne peut être mis en place.** En effet, conformément à la lettre de M FOURNEL du 11 juillet 2019, ces entretiens n'auront lieu « *que lorsque les évolutions auront été arrêtées à l'issue de la phase de concertation.* »

**LES ENTRETIENS N'ONT DONC POUR L'INSTANT AUCUN CARACTÈRE OBLIGATOIRE, ET NE PEUVENT EN AUCUN CAS ENGAGER LES AGENT-E-S QUI FERAIENT LE CHOIX D'Y PARTICIPER.**

**LE COMBAT CONTINUE**

**RIEN N'EST ARRÊTÉ**

**RIEN N'EST DÉFINITIF À CE JOUR**

**IL NE FAUT PAS SE LAISSER IMPRESSIONNER  
PAR LES MESSAGES DU DIRECTEUR**

**Pour information, les résultats de la votation**

Exprimés	Pour	Contre	Blancs	Nuls
242	233	9	7	3

**La grande majorité des agent-e-s est opposée au projet,  
n'en déplaise à M DARMANIN !!!**